

NETGEM SA

**Rapport des commissaires aux comptes sur la
réduction du capital**

ACEFI CL

MAZARS

NETGEM SA

Siège Social : 10 avenue de l'arche, 92419 Courbevoie cedex
Société Anonyme au capital de 5 932 933,40 €
N° Siren : 408 024 578

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale extraordinaire du 14 mai 2019
(Seizième résolution)

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de vingt-quatre mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Paris et Courbevoie, le 10 avril 2019

Les commissaires aux comptes

MAZARS



Marc Biasibetti

ACEFI CL



Matthieu Mortkowitch